

## **Lutte des classes et globalisation**

Par OLIVIER BLANCHARD

Olivier Blanchard est professeur au Massachusetts Institute of Technology.

Le lundi 11 juin 2001

Certains, à gauche, ont une vision simple de l'économie. Ils y voient une économie de rentes, des rentes qui vont soit aux patrons, ou à ceux qu'ils représentent, les rentiers, soit aux travailleurs. Dans cette optique, quoi de plus normal pour les travailleurs que de tenter de s'approprier ces rentes, que ce soit par l'augmentation du salaire minimum, une protection accrue de l'emploi, etc. Les patrons, ou les rentiers, paieront.

La vision est simple. Et, de fait, il y a quelques décennies, elle n'était pas si loin de la réalité. Des salaires plus élevés chez Michelin impliquaient une augmentation du prix des pneus et, à défaut, une diminution des dividendes versés à la famille Michelin. De mauvaises nouvelles pour les automobilistes, et de mauvaises nouvelles pour la famille Michelin, mais non la fin du monde. Des salaires plus élevés chez Renault impliquaient une augmentation du prix des voitures Renault et, à défaut, une augmentation de l'aide de l'Etat à Renault. Dans les deux cas, des augmentations de salaires sans conséquences majeures sur l'emploi...

Le monde a changé. La globalisation a augmenté l'intensité de la compétition sur le marché des biens. Et cette compétition accrue ne permet plus aux entreprises de répercuter leurs propres augmentations de salaires à travers leurs prix. Sur les marchés mondiaux, Michelin est en compétition avec Goodyear, Firestone. Des coûts plus élevés, et les parts de marché de Michelin diminuent. Et, avec les parts de marché, l'emploi. Le capital est devenu mobile. Des profits moins élevés chez un Renault privatisé, et le capital ira s'investir ailleurs, dans l'automobile ou dans d'autres secteurs, en France ou ailleurs. Les rentes sont devenues l'exception, non la règle. Pour la plupart des entreprises, une augmentation des coûts, et c'est l'emploi, non les patrons ni les rentiers, qui en fera les frais.

On peut regretter cette nouvelle réalité, mais on ne peut pas la nier. Et c'est en en tenant compte qu'il faut réfléchir au rôle de la législation sociale dans un monde globalisé. Je lui vois deux rôles essentiels.

D'abord, interdire les abus, l'exploitation (au sens marxiste du terme) des travailleurs les plus faibles. C'est dans cette optique qu'il faut réfléchir au salaire minimum, aux indemnités de licenciement, aux indemnités de chômage.

Ensuite, redéfinir et améliorer l'organisation du marché du travail. De telles réformes peuvent accroître le bien-être des travailleurs sans compromettre les profits, et donc sans compromettre l'emploi. C'est dans cette optique que j'interprète les réformes du système d'assurance chômage que l'on observe dans la plupart des pays d'Europe. C'est dans cette optique que je voudrais voir une réforme du système de licenciement en France, un processus de licenciement plus léger, en échange de paiements plus automatiques.

Et c'est dans cette optique, enfin, que la loi sur les licenciements proposée par le gouvernement me paraît une aberration, un retour en arrière. Sa logique est que les patrons paieront. A court terme, de fait, les patrons n'auront d'autre choix que de payer. Mais, à moyen terme, il n'y a guère de doute que c'est l'emploi qui souffrira.